SI VOUS ÊTES juge de pianos nous voulons vous voir chez nous—sinon venez quand même et nous vous donnerons dans cinq minutes des connaissances au sujet de pianos qui nous a pris des années à acquérir ; nous vous ferons voir les meilleurs pianos au Sud, à des prix marqués en chiffres connus, et nous vous dirons pourquoi, comme étant la seule maison exclusive de Pianos et Orgues au Sud, nous pouvons vous faire des prix les plus réduits d'après la qualité et vous faire des conditions sur notre plan de paiements faciles, lesquels seront conformément avec votre bourse et les temps actuels.

JUNIUS HART PIANO HOUSE, LTD.,
J. P. SIMMONS, Trésorier et Gérant
1001 RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLEANS.

HOTEL DE VILLE

L'honorable William Menie, président du conseil municipal, remplissait hier les fonctions de maire en l'absence de M. Paul Capdevielle, parti la veille pour St-Louis.

L'ingénieur de la ville Hardee a donné hier par lettre à M. Hampton l'instruction d'envoyer à M. Marquerat des échantillons de deux échantillons de ciment reçus récemment par l'Union Development Company qui a entrepris le pavage de la rue du Canal.

Les échantillons seront soumis aux épreuves d'usage, et s'il est reconnu satisfaisant la compagnie pourra l'employer.

Des permis de bâtir ont été délivrés hier comme suit :

Mme Maud Wills, maison à deux étages dans l'ilot borné par les rues Saratoga, Marengo, General Taylor et Rempart, $3,200 ; Mutual Building and Homestead Association, maison simple dans l'ilot borné par les rues Webster, Constance, State et Magazine, $1,500.

Mexicain condamné.

Francis Rodriguez, un Mexicain, a été condamné hier matin par le recorder Martin-net à $20 d'amende et 20 jours de prison, et 5 jours de prison si l'amende n'est pas payée, sous l'accusation d'être suspect et dangereux portée contre lui par Rubenstein, un employé de la Maison Blanche.

Dans sa déposition Rubenstein a déclaré que Rodriguez était entré hier matin à neuf heures et demie dans le magasin de la maison Blanche et y avait pris deux ou trois foulards barriolés déployés en grand nombre sur un comptoir.

L'accusé a fait comprendre de son mieux qu'il ne parlait pas l'anglais et tente de donner à entendre qu'il avait acheté et payé les foulards.

Après l'avoir écouté et examiné quelques instants le juge l'a condamné comme il est dit plus haut.

A coups de poing.

Le litige soulevé par la succession Comery a causé hier un vif incident à la cour civile de district présidée par le juge W. B. Sommerville, entre l'avocat Omer Villeré et M. William H. Byrnes.

M. Byrnes a été, il y a quelque temps, relevé de ses fonctions de syndic dans cette affaire, et la cour suprême, à laquelle il avait fait appel, a confirmé la décision du juge Sommerville.

Hier la motion d'exiger de M. Byrnes le dépôt de certains fonds avec une pénalité de vingt pour cent, et au cours des débats M. Villeré a fait des remarques qui ont paru blessantes à M. Byrnes. Celui-ci, après l'audience s'est avancé vers M. Villeré, qui causait avec M. Harry L. Lazarus et d'autres.

On ne sait au juste ce qui s'est alors passé, mais en un instant M. Villeré était étendu sur le plancher et M. Byrnes s'éloignait avec un œil poché.

Le juge Lazarus a été quelques peu bousculé dans la bagarre, soit comme pacificateur, soit autrement.

VOLS.

Mardi dernier un voleur a pénétré dans les écuries de Maurice Kenny rue du Camp 700, et y a fait main basse sur une montre et une chaîne appartenant à Kent Hunt, un des employés.

—La avant dernière nuit un voleur s'est introduit dans la demeure de Harry J. Guttrop rue St-André 815, et en a emporté une somme de $.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Pour les Crampes, la Diarrhée et les désordres Intestinaux

Il n'y a pas de médicament qui soulage plus vite que le Bitter. Prenez-en une dose au premier symptôme et évitez des souffrances inutiles. Il guérit aussi : Nausées, Indigestion, Dyspepsie et l'Insomnie, la Fièvre et la Frissons.

VIN-O-VITÆ
Un Bienfait pour la Femme.
C'est la perle de tous les remèdes pour le sexe féminin. Il est sain, simple, absolument inoffensif et souverain pour les révolutions qui se produisent chez la femme, aux époques de la mue. C'est un remède sûr, pendant la grossesse, contre les nausées. Il rend facile l'accouchement et diminue considérablement le danger pour la mère et pour l'enfant.
C'est le remède fournit par la nature pour corriger les dérangements, soit la suppression, soit l'excès des règles nécessaires. C'est un remède souverain contre les congestions chroniques ou les déplacements. Il est approuvé par ceux qui font autorité en matière d'affections féminines.
A vendre chez tous les pharmaciens, $1 00 la bouteille
POUR OBTENIR LE LIVRE FRANCO ÉCRIRE À
DR. GRANGER, MEDICINE CO.
Chattanooga, Tenn.

Noyé

Wm Switzer, un jeune homme de 18 ans demeurant rue Morgan, 314, s'est accidentellement noyé en se baignant dans le fleuve hier soir, en face de la rue Lavergne, en compagnie de Fred Weaser et Hy Nixon. Ceux ci ont fait tout en leur pouvoir pour sauver leur compagnon mais ils n'ont pas réussi.

Switzer laisse une mère qui demeure rue Rochblave près Bienville.

Conducteur attaqué

C. M. Baker un conducteur d'un train de la ligne du vieux lac a été attaqué par Paul H. Nutz et J. Nutz hier après-midi. Le premier avait refusé de payer son passage et le conducteur allait le mettre hors du train quand Nutz est intervenu. Les deux se sont alors jetés sur Baker et l'ont frappé au visage. Nutz a été arrêté mais son compagnon s'est enfui.

Arrestation.

J. Ross Johnson, sous le coup d'une accusation de meurtre à Coushatta, Lne, a été arrêté hier soir rue de Chartres, par les détectives Woodworth et Dasteele.

Accusé de faux.

Geo. M. Kern a été arrêté à l'angle des rues Constantinople et Magasin, hier matin, par les détectives Woodworth et Dasteele. Il est accusé d'avoir [illegible] de L. J. Tranchant une somme de [illegible] au moyen d'un faux chèque.

Collision.

Hier matin vers huit heures, une collision a eu lieu à l'angle des rues De la et Canal entre un camion conduit par Wm. Dunn et une locomotive de la Southern Pacific Co. en charge du mécanicien Wilson. Les dommages ont été insignifiants.

BLESSURE.

Chas. Thomas un ouvrier âgé de 42 ans est arrivé à la Nile-Orléans hier soir pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre de blessures internes reçues dans un accident à Muntz, Lne.

ATTAQUE

Hy Miller, propriétaire du billard rue Royale, a été attaqué hier soir par Jos. Julien, qui lui a donné un violent coup de poing au visage. Julien a été arrêté. Il prétend que Miller l'avait frappé il y a quelques semaines.

BASE-BALL.

New Orleans, 2 : Birmingham, 1.
Memphis, 8 : Nashville, 0.
Montgomery, 10 : Shreveport, 0.
Atlanta, 6 : Little Rock, 3.
Charleston, 1 : Columbia, 0.
Cleveland, 16 : New York, 3.
Boston, 3 : Detroit, 2.
Washington, 9 : St-Louis, 4.
Philadelphie, 3 : Chicago, 0.
Milwaukee : Indianapolis 2.
Kansas City, 6 : Toledo, 5.
St-Louis, 2 : Brooklyn, 1.
Cincinnati, 4 : New York, 3.
Pittsburg, 11 : Philadelphie 0.

Ventes inscrites au bureau d'hypothèques

Union Homestead Association à Alfred D. Danziger, un terrain, Palmyre, Clara, Cleveland et Hogan, $2,400.58.

Chas. D. Stuart à Jules D. Eraux, un lot, Monroe, Eagle, Marais et Pear, $2,300.

Jno F. Drendorf à Maria O. Smith, deux terrains, Berlin, Milan, S. Franklin et Liberté, $4,000.

Wm G. Vincent à Jno H. Méhard, six terrains, Valmont, Remparts, Dubossat et Dryades, $4,200.

Leonard Krower à Louis Goldstein, un terrain, St-Charles, Valence, Cadiz et Pitt, $5000.

ATHENÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1904.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

"LES PIONNIERS FRANÇAIS DANS LA VALLÉE DU MISSISSIPI

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1905 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été reconnu le meilleur, recevra une médaille d'or, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUS. ROUEN.
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

DÉCÈS.

ALDIGE—Décédé à Cincinnati, le 12 juillet 1904 à 11 heures 30 du soir, à Cincinnati, GEORGES ALDIGÉ, à l'âge de 38 ans. Les parents et amis de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi, à l'église des Jésuites, rue Baronne près Canal. Enterrement privé.

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur
No 628 RUE STE-ANNE
Téléphone No 1042

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED.
ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE
GEO. J. MOTHE,
GERANT.
Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nile-Orléans.
817 rue Toulouse,
En Face de l'Opéra Française.
TELEPHONE 4376
Nous ferons à nos clients de la Société France une réduction spéciale.
Salon funèbre gratuit aux clients.
30 août—1an

AMUSEMENTS.

Hail Columbia ! Vive la France

Société Française du 14 Juillet.

FETE NATIONALE FRANÇAISE
FAIR GROUNDS.
JEUDI, 14 JUILLET.

En la présence de Son Excellence le Gouverneur N. C. Blanchard, l'Hon. Paul Capdevielle, Maire de la Nouvelle Orléans et l'Hon. Pierre Richard, Consul Général de France.

LA PARADE OFFICIELLE

Quittera le Consulat de France à 2 p. m. pour les Fair Grounds.

De 2 à 4 p. m., Courses au trot, à l'amble et au galop.

Courses de laitiers, bouchers et "Cowboys."

A 4 p. m., CÉRÉMONIE OFFICIELLE, présidée par le Consul Général de la République Française. Distribution de prix et médailles aux garçons de l'Ecole Gratuite du 14 Juillet.

Chants Patriotiques par L'ORPHÉON FRANÇAIS.

A 6 p. m.

Ascension Sensationnelle en Ballon à 2,000 pieds de hauteur avec explosion de bombes et descente aux flammes en parachute par le célèbre professeur Charles Swartz.

A 7 p. m., Grande Illumination des Fair Grounds.

De 7:30 p. m. à 9:30 p. m., Jeux divers, Cinématographe, Vaudeville, etc.

A 9:30, magnifique feu d'artifice représentant le Palais des Beaux Arts de l'Exposition à St-Louis et sa cascade merveilleuse.

A 9:45 p. m., Grand BANQUET populaire franco-américain. Concert instrumental de 8 p. m. à 11 p. m. Bal en plein air sur la plateforme de 7 p. m. à 2 a. m. Des chars extra marcheront jour et nuit sur toutes les lignes de chemin de fer urbains.

Entrée aux Fair Grounds, 25 cents.
10 juil—4t

ATHLETIC PARK.
Semaine commençant Dimanche 10 juillet,
IMPERIAL OPERA COMPANY.
Présentera l'Opera Comique
THE MIKADO.
Lever du rideau à 8:30 p. m.—Tickets en vente chez Junius Hart et au Parc.
10 juil—6t

WEST END.
TOUS LES SOIRS.
Orchestre de Concert de Faoretti.
McMahon's Minstrel Maids & Vaudeville Co.
Dans des Spécialités Modernes et de Haute Classe.
Biographe Américain
MIROIR RÉSERVÉ—10 CENTS
En vente chez Junius Hart, coin des rues Canal et Bourgogne. 10 juil—6t

HOTEL ET RESTAURANT DU
WEST END,
T. TRANCHINA ..... Prop
Ouvert toute l'Année.
Tous les mets délicats de la saison bien cuits et soigneusement servis.
PRIX RAISONNABLES
3mai—3m

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
STEAMER
NEW CAMELIA,
Commençant le 14 avril 1904.
Partira de MILNEBURG à l'arrivée du train du Dépôt Louisville et Nashville à la tête de la rue du Canal et Levée.
Tous les jeudis excepté les mercredis et dimanches à l'arrivée du train de 6 heures p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
Frets reçus tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville à la tête de la rue Girod.
W. O. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.
10 avril—6m

W. S. FRAZEE.
Avocat et Conseiller en Droit
Lois civile, commerciale et maritime. Conseils donnés à des conditions raisonnables.
314 Bâtisse de la Hibernia Bank and Trust Co,
Coin des rues Carondelet et Gravier.
Phone principal 4309. Nile-Orleans Lre.
2 juin—1an

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

MARIAGES — Andrew Gilbert à Jennie Durmin, Chas McDowell à Eugénie Roach, Alson Richards à Frances Butler, Percy Meyers à Julia Butler, Henry Murray à Célina Henry, Benjamin F. Flemings à Harriet A. Williamson, J. B. Cortie à Ellen C. Cavvin.

NAISSANCES. Mmes Chas. W. Hopper, un garçon ; E. Wagner, une fille ; J. L. Renhart, un garçon ; W. Powe, une fille ; J. Bentz, une fille ; J. Steckler, une fille ; S. L. Barras, une fille ; V. Verret, une fille ; H. Cardus, une fille ; A. Chapper, une fille ; C. A. Pool, un garçon ; J. Barras, un garçon ; P. J. Campbell, un garçon ; J. Hughes, une fille ; J. E. Lastrapes, un garçon ; J. Broderick, un garçon ; A. Weinstein, une fille ; C. Winos, une fille.

DECES—Mme Sue E. O Meale, 30 ans, 101 avenue Peters ; J. Magne, 63 ans, 1530 Magasins ; Vve Augusta Niggereth, 79 ans, 2417 Carondelet ; Mme Sarah Weinmann, 58 ans, 2622 S. Liberté ; D. Drewes, 2 jours, 3421 Magasins ; J. Jones, 28 ans, Hôpital de Charité ; J. A. Stewart, 45 ans, Louisiana Retreat ; Mattie W. Whiteman, 70 ans, 600 Carrollton ; J. Martonnie, 29 ans, 1911 St-Pierre ; Celia Rivière, 20 ans, Hôpital de Charité ; L. Lubin, 74 ans, 60 Bolivar ; Anne S. Hill, 22 ans, Camp et Parapet ; W. Jones, 45 ans, 2111 Deuxième ; Santo Milazzo, 3 mois, 1126 Milan.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes :

Mme Mary Hoffman, George E. Dodge, Mme Louisa Grube.

Wm A. Byrnes vs Mme E. McEvoy, saisie provisoire de $450.

Jonas Koch vs Anthony J. Erler, confession de jugement de $74 90.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Autrey.

Comparutions

Lizzie Robinson, Alf Jones, actes de violence.

FAITS DIVERS.

Les Poulrooms

Il paraît qu'à partir du 21 juillet prochain, les poulrooms vont avoir le même service télégraphique qu'autrefois, les entrées des cotes, la description des courses, etc. : c'est du moins le bruit qui courait hier. On ne sait si c'est la compagnie du Western Union qui reprend le service supprimé ou si des bureaux spéciaux seront employés.

Cette nouvelle n'intéresse guère les poulrooms de la Nouvelle-Orléans qui, d'après une loi votée récemment par l'assemblée générale de la Louisiane, doivent fermer leurs portes le 1er septembre prochain, mais elle intéresse le Crescent City Jockey Club, qui tire un important revenu des poulrooms des diverses villes des Etats Unis auxquels il loue le droit de donner à parier sur ses courses.

Sans Rancune

L'affaire de Dennis Conande, qui comparaissait hier devant le juge Baker, de la cour criminelle de district, sous l'accusation d'avoir blessé Mme Pettigrew, une femme mariée, a été abandonnée.

Appelée en témoignage Mme Pettigrew, qui vivait avec Conande au numéro 806 de la rue Royale, a déclaré qu'elle avait été blessée accidentellement dans une querelle, et elle a ajouté qu'elle n'en voulait nullement à Conande.

De la le nonlieu.

Mort subite.

James McDonald, un matelot âgé de 35 ans, est mort subitement d'une hémorragie aux poumons hier matin, à la gare du Louisville et Nashville.

McDonald était natif de Bear, Ark., et se faisait soigner à l'hôpital de la Marine.

Etat mental à examiner.

Le juge Baker, de la cour criminelle de district, a ordonné l'internement de Mme Martha Morgan dans la Maison de Détention, en attendant l'examen de son état mental.

Le mari de Mme Morgan mourut, lui laissant quelques propriétés. Elle en jouit paisiblement jusqu'au moment où ces propriétés devinrent nécessaires pour des améliorations publiques.

Des propositions lui furent faites, mais elle refusa, et les autorités durent recourir à l'expropriation.

Une somme fort convenable fut allouée à Mme Morgan, mais elle la refusa et commença à vilipender tous ceux qui avaient été mêlés à son affaire.

Elle attaqua les avocats et les juges les uns après les autres, exprimant l'opinion qu'on ne peut trouver un honnête homme parmi eux. Elle fit une tentative auprès du grand jury, mais fut écartée. L'attorney de district Gurney, aujourd'hui décédé, refusa l'intervention légale.

C'est alors qu'elle publia une circulaire dans laquelle elle attaquait les avocats, les juges et d'autres, et elle devint si encombrante que M. Merrick en appela à l'attorney de district Luzenberg, et que celui-ci déposa une plainte en libelle.

Il y a deux mois Mme Morgan comparaissait devant le tribunal, mais refusait d'employer un avocat. Le juge Baker, constatant l'état mental de la prévenue, ne semblait pas disposé à poursuivre l'affaire, mais l'attorney de district Luzenberg en demanda le renvoi.

L'intention était de laisser tomber l'affaire, mais Mme Morgan s'empressa d'écrire des lettres incendiaires à M. Merrick, à M. Luzenberg et au juge Baker, dans lesquelles elle menaçait de tuer une vingtaine de personnes.

On décida, en conséquence de la faire comparaître, et on fixa la date d'avant hier, mais elle ne se présenta pas.

Hier matin elle arrivait au tribunal, et elle y fit une telle scène que le juge Baker donna l'ordre de l'envoyer à la Maison de Détention.

Le Dr Mouton, sous contrôle, qui a cause avec Mme Morgan après l'audience, a émis l'opinion d'aliénation mentale. Il fera un rapport officiel après un examen plus complet.

Noyée

Elle fouillait dans sa poche, y prenait une trousse de toilette et en sortait une paire de minuscules ciseaux.

Et sans penser en cet instant tragique, et peut-être suprême, à d'inutiles et ridicules sentiments de pudeur, elle coupa, d'un geste rapide, le corsage de la noyée.

La poitrine mise à nu, elle se mit à la frictionner avec une vigueur que son élégance et sa grâce n'eussent pu faire soupçonner.

Quelques minutes plus tard, Gaston qui épiait avec anxiété le visage de la désespérée, crut voir ses lèvres se desserrer un peu, ses narines frémir.

—Elle revient ; elle vit ! cria-t-il.

En même temps il se baissa, essayant d'introduire l'extrémité de l'un de ses doigts entre les dents de la jeune fille.

Il y parvint enfin, et, pesant alternativement sur les deux mâchoires, il les força de s'entr'ouvrir.

Puis il colla sa bouche à celle de la malheureuse, et lui envoya dans les poumons le souffle puissant de sa jeunesse herculéenne.

Sous cette affluence de vie, le corps d'Andrée frémit tout entier, un spasme souleva sa poitrine avec effort, dans une sorte de dilatation suprême, et, bientôt, la respiration parut s'établir plus régulièrement.

Ses paupières battirent, se soulevèrent lentement.... le regard incertain de la pauvre enfant vagua de ses sauveteurs au firmament étoilé.

—Sauvée ! s'exclama joyeusement Gaston en se relevant.

Puis il demeura un instant immobile, les yeux fixés sur la jeune fille et murmura enfin, dans une sorte d'admiration inconsciente :

—Comme elle est jolie !

—Oui, ravissante ; c'eût été grand dommage de laisser mourir une si délicieuse créature, riposta sa compagne.

Mais il faut achever notre œuvre, la vôtre plutôt, mon cher et admirable cousin.

—Oh ! certainement, mais qu'allons-nous faire à présent ?

—Il faudrait trouver le moyen de transporter cette jeune fille chez elle.

—Il est indispensable, pour cela, de connaître son identité, son domicile.

—Sans doute, aussi l'interrogerons-nous dans un instant.

Au moment même où ces propos s'échevaient, Andrée, dont le cerveau recouvrait peu à peu sa lucidité, demanda d'une voix faible :

—Où suis-je donc.... qui êtes-vous ?

—Des amis, fit Gaston.

—Nous vous avons empêché de mourir, ajouta sa compagne.

—Ah ! oui, je me souviens ; je m'endormais dans la mer.... Vous avez eu tort de m'empêcher.... j'aurais été si heureuse .... là haut !

Et le regard de la désespérée se tendit en une sorte d'extase, vers les étoiles brillantes.

—Allons, allons, mon enfant, remettez-vous et reprenez courage ; si vous êtes malheureuse, nous ne vous abandonnerons pas, je vous le promets.

Voyons, dites nous votre nom, d'abord ?

—Andrée, madame.

—C'est un prénom cela, je vous demande votre nom de famille.

—Je n'en ai pas.

—Vraiment ; c'est bien étrange.

Enfin, je crois comprendre votre réserve ; dites-nous seulement où vous habitez.

—Je n'ai pas de domicile.

—Pas de domicile ! se récria Gaston stupéfait. Alors vous étiez en place chez quelqu'un ?

—Non, monsieur.

—N'êtes-vous pas d'Alger ?

—Non.

—Allons, je comprends.... vous êtes décidément butée par un désespoir, dont je ne veux pas essayer de pénétrer la cause en ce moment ; je ne vous demande plus rien, mon enfant.

—Oh ! nous verrons plus tard, dit à son tour la compagne de Gaston, lorsque vous aurez un peu confiance en nous.

Et puisque vous prétendez n'avoir ni nom, ni domicile, il est inutile de vous questionner sur votre famille, n'est-ce pas ?

—Je n'ai pas de parents, madame.

—Bien ; de mieux en mieux, je m'attendais à cette réponse.

Je vais donc vous faire transporter chez moi.

Comment vous trouvez-vous à présent ?

—Très faible, et j'ai très froid !

Sans dire un mot, Gaston prit son veston et le jeta sur le buste de la jeune fille, déjà recouvert, tant bien que mal, par le corsage en partie rajusté.

Et comme pour témoigner son désir de ne plus parler, Andrée ferma les yeux.

A continuer.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve
DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.
MRS WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT AMOLLIT les GERSIVES APAISE toute DOULEUR, GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente dans les pharmacies dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup et de ne pas prendre aucun autre.
Vingt-Cinq Cents la Bouteille
28 avril—1an

yeux, et priait mentalement, attendant, sans frémir, la minute fatale où la mer l'engloutirait à jamais.

Une vague plus forte que les autres la souleva sur sa crête écumeuse, la retourna, puis la précipita bientôt, la tête en bas, vers les abîmes insondables.

Un afflux de sang noya son cerveau, sous ses paupières closes passa comme un voile de cendres grises ; en une seconde, elle perdit la notion de tout. C'était la fin !

Cependant le hardi jeune homme qui allait vers elle, s'était bravement jeté à la nage. De ses membres vigoureux et habiles, il fendait les flots avec rapidité, se dirigeant droit sur le corps immergé.

Lorsqu'il la vit disparaître tout à fait, il fit un plongeon audacieux.

Deux secondes plus tard, il reparaissait à la surface, tenant la désespérée par les cheveux, de sa main gauche crispée dans la brune toison de la nuque.

Tout en se maintenant un instant à la même place, pour reprendre haleine, il essaya d'attirer sur lui la tête de la jeune fille, parvint à passer son bras sous une aisselle, assujettit enfin le corps inerte contre lui.

Et, d'une allure de nageur savant, tirant de larges coupes pour fendre les vagues, il se dirigea vers la plage.

La distance n'était pas grande, cependant le courageux sauveteur, gêné par son fardeau humain et par le peu de vêtements qu'il avait conservés, sentait ses forces décroître avec rapidité.

De sombres pensées l'assaillirent, troublèrent pour un instant la netteté de son jugement.

Atteindrait-il l'endroit où il pouvait reprendre pied, ou bien allait-il se trouver contraint d'abandonner à l'inexorable destin la malheureuse qu'il venait d'arracher à la mort ?

Une angoisse le saisit, paralysa durant une minute ou deux sa vigueur et sa volonté.

—Jeanne, cria-t-il, à moi.... à moi !....

Jusqu'alors, la compagne du jeune homme s'était tenue immobile sur la plage, frémissante de crainte et d'admiration.

Elle suivait d'un regard avide ses moindres mouvements.

A l'appel éperdu de son compagnon elle tressaillit d'épouvante, s'avança sur le sable, jusqu'à ce que ses fines chaussures fussent trempées par l'écume.

Un second cri la galvanisa.

—Courage, courage, je viens ! lança-t-elle d'une voix ferme et vibrante.

Et relevant vivement sa jupe de toile légère, elle pénétra dans la mer, à son tour, s'avançant aussi vite qu'elle le pouvait au devant du nageur épuisé.

Celui ci, la voyant venir à son secours, reprit courage.

D'un suprême effort de tous ses muscles et de sa volonté, il put gagner encore deux ou trois mètres.

Mais une nouvelle défaillance le gagnait.

Tout à coup, d'un mouvement de jambe instinctif, il sentit le fond sous ses pieds.

Rassuré, il s'arrêta, se dressa debout et prit deux ou trois longues aspirations. Puis, certain désormais d'atterrir, il attira tout à fait à lui le corps de la noyée, l'enleva de ses deux bras musculeux, et le plaçant contre sa poitrine, il marcha vers la terre ferme.

Il rejoignit bientôt sa compagne qui, déjà, se trouvait dans l'eau jusqu'à mi corps.

D'un mouvement prompt et adroit, elle saisit les jambes de la jeune fille, les passa sous ses bras et marcha devant le sauveteur.

Un instant plus tard, le corps d'Andrée reposait étendu tout de son long sur le sable fin de la plage.

Les paupières de la pauvre enfant étaient closes, sa bouche demeurait pincée, dans un rictus de souffrance, son visage se recouvrait d'une pâleur cadavérique.

—Est-elle morte ? demanda Gaston d'une voix sourde, en la considérant avec effroi.

—J'en ai grand'peur ! repartit sa compagne.

Essayons pourtant de la ranimer, sans perdre des minutes précieuses.

Tout en disant cela, elle fouillait dans sa poche, y prenait une trousse de toilette et en sortait une paire de minuscules ciseaux.

Et sans penser en cet instant tragique, et peut-être suprême, à d'inutiles et ridicules sentiments de pudeur, elle coupa, d'un geste rapide, le corsage de la noyée.

La poitrine mise à nu, elle se mit à la frictionner avec une vigueur que son élégance et sa grâce n'eussent pu faire soupçonner.

Quelques minutes plus tard, Gaston qui épiait avec anxiété le visage de la désespérée, crut voir ses lèvres se desserrer un peu, ses narines frémir.

—Elle revient ; elle vit ! cria-t-il.

En même temps il se baissa, essayant d'introduire l'extrémité de l'un de ses doigts entre les dents de la jeune fille.

Il y parvint enfin, et, pesant alternativement sur les deux mâchoires, il les força de s'entr'ouvrir.

Puis il colla sa bouche à celle de la malheureuse, et lui envoya dans les poumons le souffle puissant de sa jeunesse herculéenne.

Sous cette affluence de vie, le corps d'Andrée frémit tout entier, un spasme souleva sa poitrine avec effort, dans une sorte de dilatation suprême, et, bientôt, la respiration parut s'établir plus régulièrement.

Ses paupières battirent, se soulevèrent lentement.... le regard incertain de la pauvre enfant vagua de ses sauveteurs au firmament étoilé.

—Sauvée ! s'exclama joyeusement Gaston en se relevant.

Puis il demeura un instant immobile, les yeux fixés sur la jeune fille et murmura enfin, dans une sorte d'admiration inconsciente :

—Comme elle est jolie !

—Oui, ravissante ; c'eût été grand dommage de laisser mourir une si délicieuse créature, riposta sa compagne.

Mais il faut achever notre œuvre, la vôtre plutôt, mon cher et admirable cousin.

—Oh ! certainement, mais qu'allons-nous faire à présent ?

—Il faudrait trouver le moyen de transporter cette jeune fille chez elle.

—Il est indispensable, pour cela, de connaître son identité, son domicile.

—Sans doute, aussi l'interrogerons-nous dans un instant.

Au moment même où ces propos s'échevaient, Andrée, dont le cerveau recouvrait peu à peu sa lucidité, demanda d'une voix faible :

—Où suis-je donc.... qui êtes-vous ?

—Des amis, fit Gaston.

—Nous vous avons empêché de mourir, ajouta sa compagne.

—Ah ! oui, je me souviens ; je m'endormais dans la mer.... Vous avez eu tort de m'empêcher.... j'aurais été si heureuse .... là haut !

Et le regard de la désespérée se tendit en une sorte d'extase, vers les étoiles brillantes.

—Allons, allons, mon enfant, remettez-vous et reprenez courage ; si vous êtes malheureuse, nous ne vous abandonnerons pas, je vous le promets.

Voyons, dites nous votre nom, d'abord ?

—Andrée, madame.

—C'est un prénom cela, je vous demande votre nom de famille.

—Je n'en ai pas.

—Vraiment ; c'est bien étrange.

Enfin, je crois comprendre votre réserve ; dites-nous seulement où vous habitez.

—Je n'ai pas de domicile.

—Pas de domicile ! se récria Gaston stupéfait. Alors vous étiez en place chez quelqu'un ?

—Non, monsieur.

—N'êtes-vous pas d'Alger ?

—Non.

—Allons, je comprends.... vous êtes décidément butée par un désespoir, dont je ne veux pas essayer de pénétrer la cause en ce moment ; je ne vous demande plus rien, mon enfant.

—Oh ! nous verrons plus tard, dit à son tour la compagne de Gaston, lorsque vous aurez un peu confiance en nous.

Et puisque vous prétendez n'avoir ni nom, ni domicile, il est inutile de vous questionner sur votre famille, n'est-ce pas ?

—Je n'ai pas de parents, madame.

—Bien ; de mieux en mieux, je m'attendais à cette réponse.

Je vais donc vous faire transporter chez moi.

Comment vous trouvez-vous à présent ?

—Très faible, et j'ai très froid !

Sans dire un mot, Gaston prit son veston et le jeta sur le buste de la jeune fille, déjà recouvert, tant bien que mal, par le corsage en partie rajusté.

Et comme pour témoigner son désir de ne plus parler, Andrée ferma les yeux.

A continuer.